

# Direction des finances et de la commande publique

La direction des finances et de la commande publique assure l'élaboration des budgets et le suivi de ses exécutions. Le contrôle des équilibres financiers et des financements de la collectivité s'effectue par dialogue de gestion avec les services. La direction met en œuvre et coordonne la gestion comptable et la passation des marchés publics en lien avec un magasin central. Elle veille également à l'application de la réglementation et joue un rôle de conseil auprès des services municipaux. Enfin, elle apporte aux directions opérationnelles un soutien méthodologique dans leur recherche de financement.

## **Accès et contact :**

*Téléphone : 01 48 90 20 00*

*Niveau 3 du Centre administratif*

## **NOUVEAU : GUICHET UNIQUE**

**À partir du 4 septembre 2017, l'accueil du Centre administratif municipal évolue.**

Un « guichet unique » sera installé dès l'accueil, au rez-de-chaussée. Les Orlysiens auront la possibilité d'y effectuer toutes leurs démarches simples et pourront y obtenir la plupart des renseignements qu'ils recherchent (état civil, logement, aides, enfance...).

De nouveaux horaires sont également mis en place :

- > Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 14h-17h30
- > Jeudi : 14h-17h30
- > Samedi : 8h45-11h45